

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MAI 2008**

Etaient présents :

MM. Jean BUTTIGHOFFER, Maire, Alex RENTZ, Jules SEYLLER, Patricia BALLY, Daniel KLACK, adjoints,
MM. Jean Michel BAUMANN, Daniel BRECHBUHLER, Pierre Etienne DOPFF, Philippe GREINER, Jean Daniel REBER, Vincent SCHERRER, François TSCHUPP, Pierre WAGNER
Mme Sophie FRITSCH

Absent :

M. Jean Claude GASS

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 AVRIL 2008 :

L'abornement des 11 lots de vignes en section 5 est en cours. La résiliation des locations sur les bases actuelles a été faite.

Une réunion préalable au démarrage du chantier relatif au raccordement au réseau d'assainissement de la propriété HUEBER est programmé le 15 mai 2008 à 9 h 00.

La remise en état de la fontaine du Dolder est achevée.

Le procès verbal de la séance du 23 avril 2008 est adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

2. QUESTIONS FINANCIERES :

a. Compte rendu de la réunion de la commission des finances du 8 avril 2008 :

Monsieur Alex RENTZ présente le compte rendu de la réunion de la commission des finances du 29 avril 2008.

. **Décision modificative de crédits - budget ville :**

Monsieur RENTZ commente les modifications de crédits à apporter au budget de la ville et précise qu'il s'agit principalement de l'intégration des résultats de l'exercice 2007.

Opération	Sens	Article	Libellé	Montant dépense	Montant recette
	Dép	60618	Autres fournitures	-10 000,00 €	
	Dép	60628	Autres fournitures diverses	10 000,00 €	
	Dép	6068	Autres matières et fournitures - (espaces verts)	1 000,00 €	
	Dép	6111	Débardage - travaux forestiers	3 000,00 €	
	Dép	6228	Honoraires ONF	3 500,00 €	
	Dép	65541	Participation SIVU forêt	1 000,00 €	
	Dép	6416	Emplois d'insertion	7 000,00 €	
	Dép	022	Dépenses imprévues (section de fonctionnement)	10 450,00 €	
	Dép	023	Virement à la section d'investissement	140 000,00 €	
	Rec	7022	Coupes de bois		20 000,00 €
	Rec	002	Excédent de fonctionnement reporté		147 950,00 €
	Dép	6226	Honoraires	2 000,00 €	
			TOTAL FONCTIONNEMENT	167 950,00 €	167 950,00 €
	Rec	021	Virement à la section de fonctionnement		140 000,00 €
	Dép	001	Déficit d'investissement reporté	338 870,00 €	
	Rec	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		337 170,00 €
Paroisses H + R - réhabilitation du presbytère protestant	Rec	1324	Communes de Hunawihir 8002		25 000,00 €
Paroisses H + R - réhabilitation du presbytère protestant	Rec	1328	Autres 8002		60 000,00 €
Paroisses H + R - réhabilitation du presbytère protestant	Rec	1641	Emprunts en euros 8002		-85 000,00 €
Restauration de bâtiments communaux	Dép	2313	Constructions 8001	21 300,00 €	
Sanitaire dépôt technique	Rec	1641	Emprunts en euros 7009		-17 000,00 €
Défibrillateur	Dép	21568	Autre mat et outillage incendie et défense 9999	5 000,00 €	
Hydraulique agricole	Rec	1641	Emprunts en euros 0505		-50 000,00 €
	Dép	020	Dépenses imprévues (section d'investissement)	45 000,00 €	
			TOTAL INVESTISSEMENT	410 170,00 €	410 170,00 €

Le conseil municipal approuve les modifications de crédits en ce qui concerne le budget de la ville.

• **Décision modificative de crédits - budget du service eau et assainissement :**

Monsieur RENTZ présente les modifications de crédits relatives au budget du service eau et assainissement :

Opération	Sens	Article	Libellé	Montant dépense	Montant recette
	Rec	002	Résultat de fonctionnement reporté		74 360,00 €
	Dép	604	Achats, prestations de services, ég	5 000,00 €	
	Dép	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 360,00 €	
	Dép.	022	Dépenses imprévues reporté	65 000,00 €	
			TOTAL FONCTIONNEMENT	74 360,00 €	74 360,00 €
	Rec	001	Résultat d'investissement reporté		56 000,00 €
	Dép	020	Dépenses imprévues	56 000,00 €	
			TOTAL INVESTISSEMENT	56 000,00 €	56 000,00 €

Le conseil municipal approuve les modifications de crédits du budget du service eau et assainissement.

• **Régime indemnitaire et primes de Noël du personnel communal :**

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal fixe l'enveloppe budgétaire relative aux primes de fin d'année 2008 à 26 500 euros dont 22 500 euros sont affectés au personnel titulaire (64111), 2 000 euros au personnel non titulaire (64130) et 2 000 euros aux agents relevant des contrats d'avenir (6218).

Les enveloppes budgétaires relatives au régime indemnitaire 2008 du personnel communal sont également fixées, en complément de la délibération du 11 mars 2004.

- 14 000 euros pour l'enveloppe relative à l'indemnité d'administration et de technicité,
- 2 500 euros pour l'enveloppe relative à l'indemnité d'exercice des missions des préfectures
- 13 500 euros pour l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires

Le montant de l'enveloppe globale est inchangé par rapport à 2007. Les crédits nécessaires figurent au budget primitif 2008.

• **Création et suppression de poste :**

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet avec effet au 1^{er} juillet 2008. Les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu. Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2008.

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 30 juin 2008.

• **Participation financière aux visites guidées 2008 :**

Les visites guidées gratuites offertes aux touristes ont été reconduites pour 2008. 24 visites sont prévues. Le conseil municipal donne son accord quant à une participation financière de 700 € sur un montant de 1 680 €, l'association des commerçants finançant ces visites pour un montant de 980 €.

Une réflexion sera menée au courant de l'année avec le comité des fêtes sur le financement de ces visites guidées.

• **Comité des Fêtes :**

Suite à la dissolution des Associations réunies, le solde en caisse à la clôture du compte, soit 3 761.52 €, doit être versé à la commune. Ce montant sera ensuite à reverser au comité des fêtes.

Le financement du comité des fêtes devra faire l'objet d'un examen ultérieur, un somme de 2 000 € ayant été versée pour le démarrage des activités.

• **Dépenses de formation des élus :**

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal décide la prise en charge par la commune des frais d'inscription de Monsieur Jean Daniel REBER à une formation sur la démocratie locale qui aura lieu les 16 et 17 mai 2008 à Paris, soit un montant de 450 €.

• **Projet d'acquisition d'une tondeuse :**

L'an passé, les jardiniers avaient dû partager l'usage de la tondeuse avec le football club. La tondeuse avait été par ailleurs plusieurs fois en panne. Afin d'éviter ces dysfonctionnements, des crédits ont été votés au budget primitif 2008 pour l'acquisition de deux nouvelles tondeuses.

Monsieur KLACK a proposé de remettre totalement en état de marche l'ancienne tondeuse Shibaura et la mettre à disposition du football-club. Cette mise à disposition devra s'accompagner de la signature d'une convention dans laquelle le club sportif s'engage à maintenir le matériel en parfait état de marche.

Des contacts ont par ailleurs été pris avec plusieurs fournisseurs en vue de l'acquisition d'une nouvelle tondeuse pour la commune et une première réunion a eu lieu. La commission devra se prononcer sur le choix de la tondeuse en fonction des besoins réels et des offres parvenues.

b. Marchés pour les travaux de réhabilitation du presbytère protestant :

La commission d'appel d'offres réunie le 13 mai 2008 a retenu les entreprises suivantes pour les travaux de réhabilitation du presbytère protestant :

. Lot 1 gros œuvre - démolition :	Entreprise SCHRAMM	50 331.83 € HT
. Lot 2 couverture - zinguerie :	Entreprise LARCHER	12 027.50 € HT
. Lot 3 sanitaires - assainissement :	Entreprise BRAUN	13 678.80 € HT
. Lot 4 ravalement – échafaudage :	Entreprise BATIPEINT	10 098.96 € HT
. Lot 5 menuiserie extérieure bois :	Entreprise BRUPPACHER	2 838.00 € HT
. Lot 6 menuiserie intérieure :	Entreprise MB Création	9 514.90 € HT
. Lot 7 électricité – VMC :	Entreprise KAELEC	11 985.50 € HT
. Lot 8 chauffage au gaz :	Entreprise RUCKLY	11 440.00 € HT
. Lot 9 plâtrerie :	Entreprise ORLY Cloisons	30 558.85 € HT
. Lot 10 chape - carrelage :	Entreprise MULTISOLS	17 365.50 € HT
. Lot 11 parquet - revêtement de sol :	Entreprise PARQUETS PRO	7 584.55 € HT
. Lot 12 peinture intérieure :	Entreprise BATIPEINT	13 423.64 € HT
. Lot 13 réception TV :	Entreprise OBJECTIF 2000	1 057.00 € HT

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les marchés avec les différentes entreprises retenues. Le coût total des travaux sur la base des résultats de l'appel d'offres se monte à 191 905 € HT pour une estimation de 226 000 € HT.

Une première réunion préalable au démarrage du chantier aura lieu le jeudi 22 mai 2008 à 8 h 30.

c. Avenant n° 1 au lot démolition – ravalement pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble 1 rue des Remparts :

La commission d'appel d'offres du 13 mai 2008 a pris connaissance de l'avenant n° 1 au marché signé avec l'entreprise JG SCHRAMM et fils pour le lot 1 des travaux de réhabilitation de l'immeuble 1 rue des Remparts et propose de l'approuver.

Cet avenant concerne le remplacement et la réparation d'encadrements de fenêtres apparus très endommagés après nettoyage des façades.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer cet avenant d'un montant HT de 4 950 €, le nouveau montant du marché s'établissant à la somme de 42 616.10 € HT

d. Marché d'architecte pour la réhabilitation de l'immeuble 1 rue des Remparts :

Lors de sa séance du 31 mai 2007, le conseil municipal avait retenu le bureau STOESEL Architecture pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de l'immeuble 1 rue des Remparts sur la base d'un taux d'honoraires de 10 % du montant HT des travaux, le coût des travaux n'étant toutefois pas encore connu.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat d'architecte avec STOESEL Architecture pour un montant d'honoraires de 18 759.60 € HT, soit 10 % du montant HT des travaux estimés à la somme de 187 596 €

3. TRAVAUX :

a. Arrêté préfectoral portant déclaration pour des travaux d'aménagement du Sembach :

Par arrêté du 22 avril 2008, le Préfet du Haut Rhin a déclaré d'intérêt général les travaux d'aménagement du Sembach sur les communes de Béblenheim, Riquewihr, Mittelwihr, Bennwihr et Ostheim.

Le conseil municipal est informé des dispositions de cet arrêté conformément à l'article 16 du décret 93-742 du 29 mars 1993.

Une réunion relative au projet de protection des berges du Sembach rue du Stade est programmée avec les services de la MISE le mardi 27 mai 2008.

b. Informations sur les chantiers en cours :

Monsieur Daniel KLACK fait part de l'avancement des chantiers de réaménagement de l'immeuble 1 rue des Remparts et d'aménagement de vestiaires au dépôt d'incendie. L'achèvement des travaux de réaménagement de l'immeuble 1 rue des Remparts est prévu pour la fin du mois de juin.

4. COMPTE RENDU DE REUNION DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

. Monsieur Pierre WAGNER, président du Syndicat des eaux de Béblenheim, fait part d'un certain nombre de dossiers en cours. Des informations ont été sollicitées auprès de toutes les communes. La convention de mise à disposition du réservoir de la forêt est en cours d'examen au niveau du syndicat.

. Une réunion du syndicat mixte chargée du SCOT a également eu lieu.

. La présentation par l'ADAUHR des études préalables dans le cadre de la procédure de mise en place du PLU aura lieu le 24 juin 2008 à 18 h 00. Le conseil municipal est invité à cette présentation.

5. DIVERS :

. Le Maire fait part d'un certain nombre de courriers de remerciement parvenu en mairie.

. Une borne devra être mise en place avenue Méquillet au niveau du virage (croisement avenue Méquillet – rue des Tuileries - rue des Vignes) afin d'éviter le stationnement.

. La plaque de rue « Kreutzmattenweg » devra être commandée.

. La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 19 juin 2008 à 20h15.